

Commune de

Le Mag Val-de-Virvée

Automne 2025



SOMMAIRE

#19 - novembre 2025

Directeur de publication : Christophe Martial
Rédaction : @Commission Animation
Photos : ©Mairie de Val-de-Virvée
©Association de Val-de-Virvée
Impression : Imprimerie CASTET

- Edito
- Travaux dans les écoles
- Église de Salignac
- Listes électorales
- Policier municipal
- Vidéo protection
- Octobre rose
- Mise à l'honneur
- Les associations



Horaires d'ouverture Mairie

- Lundi : 8h30-12h30 / 14h-18h
- Mardi : 8h30-12h30 / 14h-17h30
- Mercredi : 8h30-12h30
- Jeudi : 8h30-12h30 / 14h-17h30
- Vendredi : 8h30-12h30 / 14h-16h30
- Samedi : 9h-12h

Le mot du maire

Virvéennes, Virvéens

Les vacances scolaires de la Toussaint viennent de se terminer, nous rappelant que les congés estivaux sont déjà de lointains souvenirs.

La rentrée scolaire s'est déroulée sans encombre, notamment sur l'école Jacques COLAVOLPE où la période estivale a été le théâtre de travaux d'ampleur. Ils se sont poursuivis pendant les dernières vacances scolaires et l'ensemble des travaux extérieurs sur les bâtiments seront terminés avant la fin de l'année. L'école est désormais raccordée sur un système de Géothermie qui sera source d'économies de fonctionnement pour la collectivité.



Après le départ de son directeur Jérôme LEFEBVRE, l'école des Petits Albins a eu le plaisir d'accueillir sa nouvelle directrice, madame Johana FONTALIRAND. Déjà armée d'une belle expérience, elle a très vite trouvé ses marques et nous lui souhaitons la bienvenue dans notre commune.

Le trois novembre 2025 notre policier municipal, Monsieur Jacques ROY, est entré en fonction. Très expérimenté après une carrière dans la Gendarmerie et un poste de policier municipal dans la ville de Bruges, il aura pour mission première de venir à la rencontre de la population afin de tisser des relations de proximité. Son bureau se trouve dans la mairie déléguée de Salignac .

Ce magazine est donc le dernier pour ce mandat.

Un premier mandat éprouvant, commencé avec la crise du COVID et qui se termine avec une crise économique et politique qui plonge nos concitoyens dans l'inquiétude.

Il a cependant été riche d'enseignements et je vous remercie pour tous les moments passés avec vous.

Il reste cependant beaucoup à faire et des projets à finaliser. C'est pourquoi j'aurais l'honneur d'être candidat pour un deuxième mandat aux prochaines élections municipales.

Je vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année, toujours auprès de ceux qui vous sont chers.

Votre Maire

Christophe MARTEL

Travaux dans les écoles : modernisation et amélioration du cadre d'apprentissage

École Jacques Colavolpe

Les travaux de rénovation thermique du groupe scolaire Jacques Colavolpe se sont déroulés tout l'été et se poursuivent à chaque période de vacances scolaires.

À ce jour :

- L'ensemble du groupe scolaire bénéficie de la géothermie, pour un chauffage plus performant et respectueux de l'environnement.
- Des systèmes de renouvellement d'air ont été installés dans les classes, améliorant la qualité de l'air intérieur.
- Tous les éclairages ont été remplacés par des dalles LED, réduisant la consommation énergétique.
- L'isolation par l'extérieur du bâtiment primaire sera finalisée d'ici la fin novembre.
- La toiture du bâtiment primaire a été entièrement refaite.



La prochaine étape, prévue pour l'été et l'automne 2026, portera sur les aménagements extérieurs : végétalisation de la cour et refonte de la gestion des eaux pluviales, dans une logique de durabilité et de confort pour les élèves.

École Jean Beynel

Parallèlement, des travaux d'entretien et de mise aux normes ont été réalisés à l'école Jean Beynel : peinture dans la salle de sieste, réfection du plafond du réfectoire, et installation d'un revêtement sécurisé autour des jeux extérieurs.



Église de Salignac : un vaste chantier de sauvegarde du patrimoine

Symbole du patrimoine communal, l'église de Salignac fait aujourd'hui l'objet d'une attention particulière. Les études techniques ont mis en évidence un état de dégradation avancé nécessitant une restauration d'envergure, étalée sur plusieurs années.

Les travaux urgents de consolidation de la flèche ont été réalisés à la fin du mois d'août afin de sécuriser l'édifice. Ce premier chantier a permis de stabiliser temporairement la structure, mais le diagnostic technique complet effectué depuis révèle un état préoccupant de plusieurs éléments du bâtiment.

Les constats sont les suivants :

- Sommet de la flèche : état critique imposant sa dépose et sa reconstruction complète.
- Partie basse de la flèche : désordres structurels importants.
- Galerie extérieure du clocher : dégradation avancée.
- Éléments en bois du clocher : pourrissement affectant la galerie intérieure et la zone campanaire
- Périphérie de la nef : anciennes ouvertures murées fragilisées et menaçant de s'effondrer.
- Charpente au-dessus du transept : affaiblie, elle exerce une pression excessive sur l'arc diaphragme, provoquant des fissures.
- Tour sud : fissures importantes.
- Infiltrations présentes dans l'ensemble de l'édifice.

Le coût estimé des travaux de restauration s'élève à environ 1 586 000 euros, répartis par ordre de priorité :

- 594 000 € : restauration complète de la flèche avec dépose de la partie sommitale.
- 456 000 € : réfection du clocher et de la charpente du transept.
- 536 000 € : interventions complémentaires sur les façades, la tour nord, la toiture, la consolidation des ouvertures murées et la mise aux normes électriques.

Ces opérations, indispensables à la sauvegarde du patrimoine historique communal, devront s'étaler sur plusieurs années compte tenu de leur ampleur et du faible niveau des d'aides publiques pour ce type d'édifice. La municipalité poursuit actuellement les démarches nécessaires pour planifier les phases de travaux et rechercher des partenariats financiers auprès des institutions et fondations du patrimoine.



Listes électorales : Ce qu'il faut savoir pour voter en 2026

Inscription sur les listes électorales :

En 2026 des élections municipales et régionales seront organisées.

Pour pouvoir exercer votre droit de vote vous devez vous assurer que vous êtes bien inscrit sur les listes électorales de la commune.

Qui peut s'inscrire ?

Pour pouvoir voter en 2026, vous devez remplir certaines conditions :

- Être âgé d'au moins 18 ans, le jour du premier tour de l'élection.
- Être de nationalité française ou ressortissant d'un pays de l'Union Européenne (dans certains cas).
- Jouir de vos droits civils et politiques (certaines interdictions peuvent exister en fonction de décisions judiciaires).

Si vous avez déménagé, changé de nom ou de situation administrative, il est nécessaire de mettre à jour votre inscription. Il est également important de rappeler que vous devez être inscrit dans la commune où vous résidez de façon stable et régulière.

Comment s'inscrire ?

L'inscription sur les listes électorales peut se faire de plusieurs façons :

1. En ligne : Vous pouvez vous inscrire directement sur le site officiel du Service Public (www.service-public.fr), à tout moment de l'année. C'est simple, rapide et sécurisé.
2. En mairie : Vous pouvez également vous rendre à la mairie de votre commune pour remplir un formulaire d'inscription. Il est important d'apporter un justificatif de domicile (moins de 3 mois) et une pièce d'identité valide.

Dates à retenir

Pour être inscrit en 2026, vous devez effectuer votre démarche avant le mois de février 2026. En effet, le délai de clôture des inscriptions sur les listes électorales est fixé au 6 février 2026. Si vous vous inscrivez après cette date, vous ne pourrez pas participer aux élections de 2026.

Pourquoi s'inscrire ?

L'inscription sur les listes électorales est un moyen de renforcer la démocratie de proximité, de faire en sorte que les élus connaissent et représentent réellement les besoins et les préoccupations des habitants de la commune.

Pensez à vérifier votre inscription !

Si vous êtes déjà inscrit, il est recommandé de vérifier régulièrement que vos informations sont toujours à jour. Vous pouvez le faire en ligne, ou en contactant la mairie. Il est important de vérifier notamment votre adresse et votre situation, pour éviter toute confusion le jour des élections.

Renforcement de la sécurité : un policier municipal désormais en poste à Val-de-Virvée

Depuis le 3 novembre 2025, la commune de Val-de-Virvée compte un policier municipal à temps plein au sein de ses services. Cette arrivée marque une étape importante dans la politique locale de prévention, de sécurité et de tranquillité publique.

La création de ce poste, décidée par le conseil municipal, répond à une volonté d'action de proximité. Elle fait suite aux constats réguliers d'incivilités, de dépôts sauvages et de besoins accrus en matière de sécurité routière et de conflits de voisinage.

Chargé de veiller au respect du cadre de vie, le policier municipal intervient dans plusieurs domaines : surveillance du domaine public, circulation, stationnement, propreté urbaine et application des arrêtés municipaux. Son rôle est également d'assurer une présence rassurante et accessible auprès des habitants, en coordination avec la gendarmerie.

Il dispose d'ores et déjà d'un véhicule, lui permettant d'intervenir aussi bien dans les zones urbaines que sur les chemins communaux. Monsieur Jacques ROY, peut d'ores et déjà être contacté à l'adresse mail suivante :

police.municipale@valdevirvee.fr



Lutte contre les dépôts sauvages : installation prochaine de caméras de vidéoprotection

Pour renforcer la propreté et lutter contre les dépôts sauvages, la commune de Val-de-Virvée met en place un dispositif de vidéoprotection des points d'apport collectifs..

Si la grande majorité des habitants adopte un comportement exemplaire, une minorité continue de déposer des déchets en dehors des bacs prévus à cet effet, dégradant ainsi notre cadre de vie.

Afin d'y remédier, la municipalité a décidé d'installer des caméras de vidéoprotection autour des points d'apport collectifs. Ces dispositifs permettront d'identifier les auteurs de dépôts sauvages et de faciliter les sanctions prévues par la délibération du Conseil Municipal.

Les contrevenants s'exposent aux sanctions suivantes :

- 135 € d'amende forfaitaire pour tout abandon illégal de déchets, quel qu'en soit le contenant, sur la voie publique ou en dehors des emplacements autorisés.
- 500 € par mètre cube pour les dépôts sauvages.

En cas de non-intervention après mise en demeure, les frais d'enlèvement, d'élimination et de nettoyage sont facturés au contrevenant selon les tarifs suivants :

- Intervention d'un agent : 100 € la ½ journée
- Utilisation d'un véhicule (déplacement inclus) : 300 € la ½ journée
- Location d'une mini-pelle : 800 € la ½ journée
- Location d'une tractopelle : 2000 € la ½ journée

Cette démarche vise à préserver la propreté et la sécurité de notre commune tout en valorisant le civisme de la majorité des habitants. La municipalité remercie chacun pour sa vigilance et son sens des responsabilités.



Octobre Rose

Une belle réussite pour la marche et le parcours vélo d'Octobre Rose !

Le dimanche 5 octobre, pour la troisième année consécutive, la commune de Val-de-Virvée et le comité des fêtes de Saint-Genès-de-Fronsac se sont mobilisés pour la lutte contre le cancer du sein, en organisant une marche et un parcours vélos solidaires, dans le cadre d'Octobre Rose.

Cette matinée placée sous le signe du sport, de la convivialité et de la générosité a rassemblé 230 participants, dont 180 marcheurs et 50 cyclistes. Petits et grands ont pris le départ dans une ambiance chaleureuse, vêtus de rose pour témoigner de leur soutien à la lutte contre le cancer du sein.

Grâce à la mobilisation de tous, la recette s'élève à 2 800 €, une belle somme qui sera reversée pour soutenir la recherche et les actions de prévention.

La commune de Val-de-Virvée et le comité des fêtes de Saint-Genès-de-Fronsac tiennent à remercier l'ensemble des participants, bénévoles et partenaires qui ont contribué à la réussite de cet événement solidaire.

Rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle édition, toujours plus rose et plus engagée !



Les cavaliers de l'Écurie de l'Étang à l'honneur

La commune de Val-de-Virvée tient à féliciter chaleureusement les cavaliers du club des Écuries de l'Étang, installé sur notre territoire, pour leurs excellents résultats lors des Championnats de France d'équitation.

Ces distinctions représentent l'aboutissement d'un travail exigeant, mené au quotidien par les cavaliers et l'équipe encadrante, dans un esprit à la fois sportif et éducatif. Leur réussite illustre le dynamisme et la qualité de la pratique équestre au sein de notre commune.

La municipalité adresse ses félicitations à l'ensemble du club pour ces performances remarquables et les remercie de contribuer au rayonnement de Val-de-Virvée à travers le sport.

« APE Les Petits Albins »

Nous sommes l'Association des Parents d'Élèves de l'école Les Petits Albins. Une équipe composée de parents bénévoles (et sympathiques !) qui organise différents événements tout au long de l'année afin d'aider l'école à financer ses sorties scolaires et autres projets pédagogiques chaque année.

Nous organisons plusieurs goûters dans l'année au sein de l'école (celui de Noël notamment avec la visite du père Noël) et devant l'école afin de créer du lien entre les parents et aussi ravir les passants avec nos pâtisseries maison. Notre loto annuel aura lieu le 7 mars 2026, notre marché des créateurs le 19 avril au Foyer des Albins.

Nous organisons également des événements en collaboration avec les Sa'sélèves dont le marché de Noël qui aura lieu le dimanche 30 novembre à la Maison du temps libre de Salignac, ainsi que le bal pour tous les CM2 de la commune Val de Virvée qui aura lieu en juin (la date reste à confirmer).

L'adhésion à notre association est gratuite, concerne tous les parents dont les enfants sont scolarisés à l'école Les Petits Albins et peut se faire à n'importe quel moment de l'année !

Bien sûr, nous attendons nombreux les habitants de la commune à chacune de nos manifestations (sauf pour la bal, réservé aux élèves de CM2) !

N'hésitez pas à suivre notre actualité sur facebook : APE Ecole Les petits albins

Contact : parentselevesaubie@gmail.com ou 0642943983

« L'Atelier Collectif »

NOUVEL ATELIER D'INITIATION ARTISTIQUE À VAL-DE-VIRVÉE

Un nouvel espace de créativité a ouvert ses portes à Val-de-Virvée (Salignac), au pied de l'église, 14 chemin de Bicou. Cet atelier artistique est destiné à toutes celles et ceux qui souhaitent s'initier ou se perfectionner dans diverses pratiques artistiques.

UN PROGRAMME RICHE ET VARIÉ

Les ateliers proposent une découverte de plusieurs techniques :

- Dessin et multi-techniques : crayon, fusain, mine de plomb, pastel, encre...
- Peinture : acrylique, huile, aquarelle ...
- Atelier volume : pour explorer les formes et la matière en 3 dimensions...

DES SUJETS POUR TOUS LES GOÛTS

Chaque participant pourra travailler sur des thématiques variées, selon son inspiration et ses envies :

- Portraits
- Paysages
- Animaux
- Carnets de voyages

UNE INVITATION À CRÉER

Que vous soyez débutant ou déjà passionné, cet atelier est une belle opportunité pour libérer votre créativité, développer vos compétences et partager un moment convivial autour de l'art.

Renseignements et inscriptions :

Contactez Philippe Andrieux au 06 28 67 11 22.



« Country Five Angel »

La Country a fait sa rentrée

Nous assurons les cours sur les communes d'AUBIE et ESPASSAS et de SAINT ANTOINE (VAL DE VIRVÉE) tous les mardis soirs et tous les mercredis soirs de 18h30 à 21h45, y compris pendant les vacances scolaires (sauf période de Noël). Horaires pour chaque niveau :

- 18h30 : Révisions puis cours Novices et Intermédiaires (durée 1h30)
- 20h00 à 20h10 : Pause
- 20h10 à 21h40 : Révisions puis cours Débutants (durée 1h30)

La cotisation (à l'année) est valable pour les cours du mardi et/ou du mercredi sans supplément, chaque niveau débute par ½ heure de révision.

La rentrée a déjà eu lieu, mais il n'est jamais trop tard pour nous rejoindre. Ambiance familiale et conviviale.



« Secours Populaire Français »

Comité de Val de Virvée

Boutique braderie – bric à brac au 7 chemin de Bicou (Salignac)

Les mercredis 14h – 17h et les 1ers samedis 9h – 12h
Local distribution alimentaire : 18 rue d'Aubie (Aubie et Espessas)

Les 1ers samedis 8h30 – 12h30 et sur RDV

Nouveau bureau élus le 10/10/25 :

Secrétaire général : Dominique Humblot

Trésorière : Nadine Dupeyron

Secrétaire : Frédéric Chouquais

Prochaine action : Collecte alimentaire les 17 ; 18 et 19 octobre 2025 à Super U Cavignac et Carrefour Market Lalande de Fronsac

Avec la participation de l'Épicerie Val de Virvée.

Nous recherchons un bénévole spécialisé dans la communication : création d'affiche, mise à jour du site officiel et de la page Facebook, relation avec la fédération, les journaux et les collectivités.

APPEL AUX DONS DE VETEMENTS D'HIVER



« Les Joyeux Albins »

Il serait inconcevable et inadmissible de ne pas continuer l'aventure pour les 118 membres de notre association suite à la perte de notre président.

Nous tenons à remercier monsieur le Maire, les maires délégués adjoints, les conseillers, l'accueil lors de notre venue, qui sans eux il ne serait pas possible de continuer nos activités.

En 2026

Nous organisons des lotos, deux par mois avec un repas tous les deux mois, des sorties à la journée.

A ce sujet, vous pouvez venir découvrir notre association lors d'un loto sans engagement de votre part et adhérer par la suite, venir aux sorties en fonction des places disponibles.

Vous trouverez les renseignements aux mairies de Val-de-Virvée ou contacter :

Christian

Mail : jmcbla10@orange.fr

Tel : 06.09.87.63.88

« St Antoine du bon Pied »

Notre assemblée générale s'est déroulée samedi 04/10 et s'est clôturée par un moment de convivialité : apéritif + auberge espagnole.

Elle a aussi lancée la nouvelle saison 2025-2026. Nos finances étant saines, le montant de l'adhésion reste inchangé 10€ pour l'année. Nous avons déjà des nouvelles inscriptions.

Compte tenu du succès des randos le mercredi matin, nous continuons d'organiser nos randos hebdomadaires les mercredi matin et samedi après-midi.

Quelques randonneurs ont participé à la rando octobre rose dimanche 05/10 à St Genès de Fronsac.

Prochainement, le 18 octobre, nous organisons une rando à thème à Terr'À Safran à Nérigean avec visite de la safranière.

Isabelle Meynard

Présidente de St Antoine du Bon Pied

assosaintantoinedubonpied@gmail.com



« Rével'Être & Yoga »

C'est avec joie que nous vous retrouvons pour une nouvelle année de pratique du Kundalini Yoga !

Cette saison, nous vous proposons trois cours hebdomadaires pour adultes :

- Mardi à 19h15 – Salle du Temps Libre, Salignac
- Mercredi à 19h15 – Salle du Temps Libre, Salignac
- Jeudi à 19h00 – 37 Rue Robillard, Saint-André-de-Cubzac

Le premier cours est offert : une belle occasion de venir expérimenter cette pratique unique et d'en ressentir les bienfaits.

Chaque séance aborde une thématique différente, vous permettant de rejoindre les cours à tout moment de l'année. Le Kundalini Yoga ne recherche pas la perfection dans les postures, mais s'adapte à chacun, selon sa forme et ses besoins du moment.

Le Kundalini Yoga est une pratique complète qui unit

postures, respiration, méditation et mantras. Il vise à éveiller l'énergie vitale, apaiser le mental et renforcer la vitalité physique.

Accessible à tous, il réduit le stress, améliore la concentration et cultive un équilibre intérieur durable.

Notre association, affiliée à la FTKY (Fédération Tantra Kundalini Yoga), applique les tarifs proposés par celle-ci :

- Adhésion annuelle : 15 €
- Tarifs : 110 € le trimestre ou 60 € la carte de 5 cours

Pour un cours d'essai, merci de nous prévenir à l'avance. L'enseignant vous accueillera 10 minutes avant le début du cours.

Pensez à venir avec une tenue confortable, un tapis, un coussin ferme, un plaid et une bouteille d'eau.

Retrouvez-nous sur Facebook et Instagram : Rével'Être & Yoga

Présidente : Fanny VAN-IMPE

Administrateur & Enseignant : Alain BERTHEAU

☎ 06 20 05 91 53

✉ reveletre.yoga@gmail.com

🌐 alainbertheau.fr/kundalini-yoga



« Même pas cap »

Un été sous le signe des nouveautés pour les Ados de la commune piscine, Terra Aventura à Bourg sur Gironde, plage, soirée Karaoké, Tournoi de jeux vidéo ...

Cet été les même pas cap ont mis l'accent sur les adolescents, une douzaine d'entre eux ont passé la porte du local 2 Rue d'Aubie à coté de l'école d'Aubie et Espessas.

La suite se passera pendant les vacances d'automne avec une sortie à Vertigo, une soirée halloween, une sortie cinéma, la rénovation des tables de ping pong, le projet caisse à savon ...

Ensuite à partir du mercredi 5 novembre de 17 h 30 à 18 h 30 il y aura un temps de soutien scolaire puis un temps d'animation.

Et à chaque vacance scolaire des animations réservées aux ados.

Nous adaptons le planning en fonction de leurs idées, de leurs envies et bien sur de nos capacités.

Le planning du local se met en place petit à petit :

Un lundi sur 2 de 14 h à 16 h Belote

2 fois par mois le mardi ou le jeudi Eveil des tout-petits de 9 h à 11 h

Ludothèque de 14 h 30 à 16 h 30 tous les mercredis

Tous les vendredis matin Café papote de 9 h à 11 h sauf pendant les vacances scolaires.

Ponctuellement le Fil Rose pour octobre Rose, tournoi de pétanque, tournoi de belote à venir, l'après-midi des petits démons, des ateliers cuisine, des ateliers bricolages, le vide ta chambre le 25 novembre, initiation aux gestes de premiers secours le 1er Novembre, le marché de Noël le dimanche 7 décembre au Foyer des Albins ...

Et bien sur le jardin potager qui cette année a beaucoup souffert de la canicule et les CLAS contrat local d'accompagnement à la scolarité les lundis à l'école de Salignac, les mardis et jeudis à l'école d'Aubie et Espessas.

Voilà, ce local est pour les habitants petits ou grands, il reste de nombreux créneaux pour proposer des activités n'hésitez pas à passer la porte.

Renseignements : memepascaubie@gmail.com ou tel : 06 87 17 43 35



« Comité des fêtes Saint-Antoine »

En juin 2025 nous avons réalisé La deuxième édition de « Val de Virvée en fête » à la base de loisirs G. Corbizet. La fête s'est étendue sur 3 jours avec Marché Gourmand, Loto, Repas et bal populaire, feu d'artifice. L'engagement sans faille des bénévoles du Comité des fêtes et de l'ACCA de Salignac et l'aide de la mairie ont permis de réussir cette fête.

Néanmoins si le bilan moral est positif compte tenu des retours des participants le bilan comptable est plus mitigé avec une petite perte financière.

Malgré tout, nous sommes têtus et avons décidé de reconduire une troisième édition de cette fête qui a pour but de rapprocher les habitants des anciennes communes de Salignac, d'Aubie et Espessas et de Saint-Antoine dans ce lieu magnifique qu'est la base de loisir G. Corbizet avec pour objectif un bilan financier positif afin de rassurer tous les bénévoles.

Toutes les bonnes volontés seront bienvenues pour construire et réaliser une fête communale conviviale.

Vous trouverez plus de détail de cette fête ci-dessous mais retenir la nouvelle date : **3 et 4 juillet 2026.**

Calendrier Festif 2025/2026

- VENDREDI 5 DECEMBRE 2025 à 21h00 : **CONCOURS de BELOTE** SALLE DES FETES de SAINT-ANTOINE
- SAMEDI 6 DECEMBRE 2025 à 20h00 : **REPAS avec ANIMATION** SALLE des FETES de SAINT-ANTOINE
- VENDREDI 6 FEVRIER 2026 à 21h00 : **CONCOURS de BELOTE** SALLE DES FETES de SAINT-ANTOINE
- VENDREDI 10 AVRIL 2026 à 21h00 : **CONCOURS de BELOTE** SALLE DES FETES de SAINT-ANTOINE
- WEEK-END 16 /17 MAI : **TOURNOI de PETANQUE** amical du Comité au BOULODROME de SAINT-ANTOINE avec REPAS.
- Le SAMEDI 20 JUIN 2026 à partir de 20h00 : **SOIREE MOULES FRITES** (Brasucade) Parc salle des fêtes de Saint-Antoine
- Les 3 et 4 JUILLET 2026 : **VAL de VIRVEE en FETE** à la base de loisirs G. Corbizet **SUPER LOTO** le VENDREDI SOIR et **MARCHE GOURMAND** sous chapiteau le SAMEDI SOIR Avec **BANDA** et **FEU D'ARTIFICE**

Section sport : Responsable Sylvie

Cours de Body-Sculpt de 19h à 20h et de Yoga Pilate de 20h à 21h tous les mercredis au foyer des Albins. 27 inscrits dont 2 hommes sont assidus aux cours donnés par la Coach Léa.

Amicale pétanque : responsable Patrice : Soirées au chapeau tous les vendredi soir de 20h30 à minuit d'avril à octobre au boulodrome de Saint-Antoine. Cette année le groupe « les Boulistes » composé de 20 membres avec son président Laurent BERGEON, est venu rejoindre le Comité des fêtes et utiliser le

boulodrome de Saint Antoine tous les mardi soir.

La prochaine assemblée générale du Comité aura lieu le Samedi 17 janvier à la Salle des associations à 18h30. Vente des cartes de membre et apéritif. Ouvert à tous.

comitedesfetes.saint-antoine@orange.fr



« ECLa&e »

VIDE BIBLIOTHÈQUE

Pour la deuxième année, nous vous donnons rendez-vous

Dimanche 23 Novembre de 10h à 17h au Foyer des Albins, pour donner un second souffle aux livres.

Vous pouvez y participer soit en tenant un stand pour vendre vos livres, BD, mangas..., soit venir flâner et trouver l'objet convoité.

Pour tout renseignement et inscription, vous pouvez nous joindre au 06 23 85 08 41 ou envoyer un courriel à : eclaubieespessas@gmail.com

-Tarif de la table : 5 €

FESTI'VAL DU LIVRE

Devant le succès du **Festi'Val du livre** en avril dernier grâce à votre participation, nous réitérons cet événement les **24, 25 et 26 avril 2026.**

RETENEZ CETTE DATE DANS VOTRE AGENDA !

Des animations proposées au cours de l'année dans les écoles, des tables rondes, des ateliers et évidemment des rencontres avec les auteurs seront à nouveau proposés.

PIECE DE THEATRE

Le Théâtre des deux rivières vous présente une pièce comique **"Pension pique-assiette"** en trois actes écrite par M. Philippe Bezkorowajny, une dizaine de comédiens dans des décors spécialement réalisés pour cette représentation le Samedi 28 février à 20h30 au Foyer des Albins.

Merci de vos encouragements par votre présence à toutes ces manifestations.

« Tennis Club »

Le nouveau bureau élu à la dernière Assemblée Générale de juin a travaillé pour préparer l'année tennistique. La rentrée est lancée avec 60 adhérents et 12h30 de cours semaine pour notre professeur Guillaume CHIRON qui exerce à l'AGTC Val de Virvée depuis maintenant 14 ans.

Place à son inventivité et son aide précieuse au quotidien auprès du bureau pour planifier les animations du Club qui vont ponctuer l'année :

- La compétition en équipes :
 - Matches en équipes de la Coupe de Gironde d'octobre à mi-décembre (Une équipe dames et une messieurs en 4ème série)
 - Compétition Mixte qui débute fin janvier 2026 jusqu'à début mars.
 - Championnat interclub de Printemps dames et messieurs en avril et mai 2026.
- La compétition individuelle pour tous les niveaux et tous les âges :
 - Les « galaxie » pour les enfants (rouge : 14 mars 2026 ; orange : 7 février et vert : 4 avril)
 - Les TMC (Tournoi Multi-Chances) : Ados (9 novembre) et Dames (22 mars 2026)
 - Le tournoi du club qui attire chaque année pas moins de 100 compétiteurs des clubs des alentours mais aussi des départements voisins : Du 27 avril au 17 mai 2026
- Des activités qui ont pour but de dynamiser le club, créer du lien et du partage :
 - Halloween au club le samedi 18 octobre : des jeux ludiques sur les terrains et paella le soir.
 - La journée de Noël du samedi 20 décembre : A partir de 15h avec des activités pour les enfants, la venue du père-noël avec sa hotte de cadeaux et pour finir la journée : un repas à partager.
 - Un vide-grenier le dimanche 5 avril 2026 à la Base de Loisirs Georges Corbizet.
 - Et pour finir l'année tennistique : la fête du Club le 28 juin 2026

Nous sommes donc fin prêts !

Le bureau de l'AGTC VDV

Suivez-nous : fb:Aubie Gauriaguet Tennis Club/ Insta : agtc.vdv. Pour nous joindre :0768047896/ aubiegauriaguettennisclub@gmail.com



«Sa S'Elèves »

Sa S'Elèves l'association des parents d'élèves de l'école Jacques Colavolpe vous souhaite une belle année scolaire 2025-2026.

L'assemblée générale a eu lieu le 7 octobre dernier durant laquelle le bureau a été réélu. Nous remercions Guillaume pour son implication depuis la création de l'APE il y a 4 ans, il laisse sa place de vice-trésorier à Amandine elle vient épauler Kristell qui retrouve son poste de trésorière. Le reste de l'équipe reprend du service avec joie : Aurélia et Ana pour le poste de secrétaire et vice-secrétaire ainsi qu'Audrey et Soline en tant que présidente et vice-présidente.

L'année passée a été une année riche en projets pour l'APE Nous avons renouvelé les

ententes qui rencontrent toujours autant de succès: gâteaux Saint-Michel et Bijou, sapins de Noël. Une nouveauté avec l'opération dessin d'école qui proposait des objets personnalisés par le dessin des enfants, cette proposition vous a beaucoup plu !

Nous avons également organisé notre 2ème marché de Noël toujours en collaboration avec l'APE Les Petits Albins, deux lotos et notre belle fête locale avec la fête foraine, un marché nocturne et une soirée repas grillade avec DJ.

Tous ces événements nous ont permis d'offrir une enveloppe de 50€ par classe pour l'achat de matériel pédagogique, un sapin de Noël pour l'école, un livre offert pour chaque enfant distribué par le Père Noël, le goûter du carnaval, un tour de manège pour chaque enfant lors de la fête locale. Nous sommes également fiers d'avoir pu participer à hauteur de 3000€ pour le voyage en Auvergne des CM1/CM2.

Nous tenons à remercier la mairie de Val de Virvée, les enseignants, le personnel périscolaire, et surtout vous

les parents! Merci pour le soutien et l'implication de chacun.

Si vous souhaitez rejoindre cette belle équipe n'hésitez pas à nous contacter :

Saseleve.parents.salignac@gmail.com

Et pour ne rien manquer de notre actualité suivez nous sur Facebook.

Au plaisir de vous rencontrer sur nos prochains événements !

30 novembre : MARCHÉ DE NOËL Maison du temps libre SALIGNAC 9H–18H

- 28 février : LOTO Maison du temps libre Salignac 20H
- 18 avril : LOTO Maison du temps libre Salignac 20H
- 3 mai : VIDE TA CHAMBRE Maison du temps libre Salignac
- 19/20/21 juin : FÊTE LOCALE Maison du temps libre Salignac

Hommage

Monsieur le Maire et le Conseil municipal tiennent à saluer la mémoire de Monsieur Michel PAULAIS, président de l'association Les Joyeux Albins, qui nous a quittés le 1er juin 2025.

Homme profondément investi dans la vie associative, Monsieur PAULAIS a marqué notre commune par son dévouement et sa bienveillance. Apprécié de tous, il a su rassembler et animer autour de lui avec enthousiasme.

Son élégante silhouette, souvent reconnaissable à son chapeau, restera gravée dans la mémoire des Virvéens et des Virvéennes et dans l'histoire de notre village.

Voeux aux administrés

La traditionnelle cérémonie des voeux aux administrés aura lieu le vendredi 23 janvier 2026, à 18h00, à la Maison du Temps Libre, Commune déléguée de Salignac.

ALERTE SMS

Le service d'alerte SMS est actif sur la commune. Cet outil simple d'utilisation vous permet d'être au plus près de la vie de votre commune. Si vous souhaitez recevoir les alertes merci de bien vouloir consulter :

www.valdevirvee.fr/alertes.html

Informations, actualités et animation, vous trouverez toutes ces informations sur le site internet de la commune : www.valdevirvee.fr



Accueil occasionnel en crèche : une solution souple près de chez vous

Une place en crèche, même si vous ne travaillez pas, c'est possible dans le Grand Cubzaguais. L'accueil occasionnel vous offre une solution ponctuelle, non récurrente, pour que votre enfant joue avec d'autres et découvre la vie en collectivité, pendant que vous allez à vos rendez-vous... ou que vous prenez du temps pour vous.

Qu'est-ce que l'accueil occasionnel ?

L'accueil occasionnel permet d'accueillir votre enfant de manière ponctuelle, selon les disponibilités des structures, sans engagement régulier. Idéal pour une matinée, une demi-journée ou une journée selon les possibilités.

Et les tarifs ? Les tarifs dépendent de votre situation et du barème en vigueur. Renseignez-vous auprès de la structure.

Pour qui & pourquoi ?

Pour tous les parents du territoire, y compris si vous ne travaillez pas. L'objectif : vous offrir une solution flexible et de qualité, près de chez vous pour :

- Souffler et prendre du temps pour vous.
- Honorer un rendez-vous (santé, administratif, entretien...).
- Favoriser la sociabilisation et l'éveil de votre enfant en collectivité.

Envie d'essayer l'accueil occasionnel ?

Appelez dès aujourd'hui l'une de nos structures ci-dessous ou écrivez-nous : une équipe vous répond et vous propose un créneau pour connaître les disponibilités, les modalités d'inscription et les pièces à fournir.

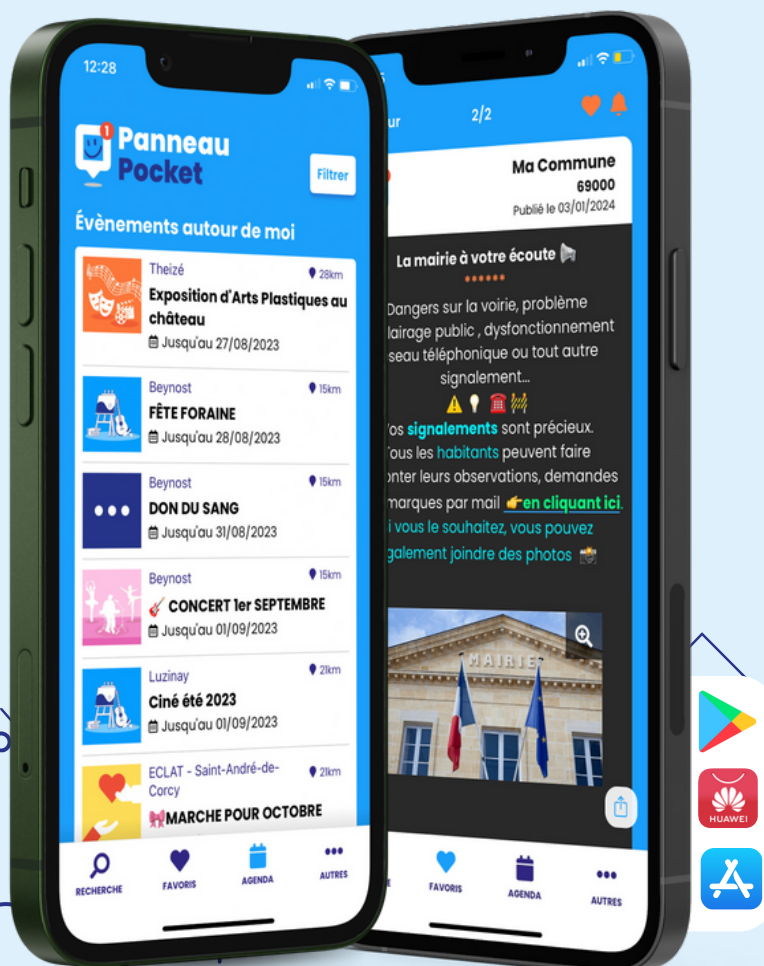
Les structures petite-enfance du Grand Cubzaguais

- MAISON DE LA PETITE ENFANCE SAINT-ANDRÉ-DE-CUBZAC :
05 57 43 64 75 – mpe@grand-cubzaguais.fr
- MULTI-ACCUEIL "GALOPINS DES VIGNES" – PUGNAC :
05 57 43 83 39 – galopinsdesvignes@grand-cubzaguais.fr
- MICRO-CRÈCHE - PEUJARD :
05 57 42 85 38 – mcp@grand-cubzaguais.fr
- MICRO-CRÈCHE - VAL-DE-VIRVÉE :
05 57 33 09 67 – mcae@grand-cubzaguais.fr





Les informations et alertes de la commune sont sur **PanneauPocket**



Scannez pour télécharger l'app !



GRATUIT

ANONYME

SANS PUBLICITÉ



Accessible également sur ordinateur app.panneaupocket.com

ÉTAT CIVIL

MARIAGES



Félicitations à

NAISSANCES



Bienvenue à

DÉCÈS



Sincères condoléances

- ARDOUIN Michaël et BELLION Vanessa le 13 septembre 2025
- CHOUQUAIS Frédéric Louis Sylvain et PERENNES Murielle Jeanne Marie le 17 mai 2025
- CZWARTEK Benoît et VELOSO Karine le 27 septembre 2025
- DECARPENTRIE Quentin Gilbert René et RENAUX Charlène Christine Danielle le 28 juin 2025
- DÉFIX Railey Sophal et LAMCHAMACH Jaliya le 9 juillet 2025
- DEVROEDE Sullivan Lydéric Edwin et MILLE Emeline Corinne le 17 mai 2025
- DUCASSE Sébastien et DOUILLARD Lise Audrey Marion le 12 juillet 2025
- MARTIN Maxime Patrick Jean et BAGBONON Armande Josiane le 20 septembre 2025
- SIRAKORZIAN Romain Joseph Alexandre Yves et FELTAIN Antonine le 4 octobre 2025

- BARCLAIS MARIE-ROSE Lyéva Roselyne Mathilde le 7 septembre 2025
- BARDU Sora Jean-Claude Nolan le 17 septembre 2025
- BAUMEL Livia Hélène le 26 mai 2025
- BODET DECOSTER Chloé Mathilde le 24/08/2025
- BUNEL Lara le 19 juin 2025
- CACHELEUX CASTAING Léo le 25 septembre 2025
- CONSTANTIN ACERO Keyden le 17 mai 2025
- DAVOUS Noah Elio le 22 mai 2025
- EL AISSAOUI Leïth le 27 août 2025
- FAGLIN Youna le 15 juin 2025
- FOUCARD Rose Maud Joséphine le 3 septembre 2025
- FOURFOOZ Chloé Barbara le 8 août 2025
- GLANES Alix Colette le 10 août 2025
- GUICHARD Pablo Antonio Christophe le 11 juin 2025
- HERNOUNE Katalaya Valentina Catherine Laetitia le 8 octobre 2025
- LAMAURY Ayden Mickaël Pascal le 23 août 2025
- MAULEON Maëlya Gwendolyn Merveille le 13 octobre 2025
- PINARD Gabin Augustin le 14 juin 2025
- RHODE Mayrona le 8 juillet 2025
- ROUSSIÈRE Alphée Joseph le 27 août 2025
- THIBAUD Gioïa Marie le 10 septembre 2025
- TUCHAA Jennah Neyssa le 5 juin 2025

- BAUDEAU Francine veuve MANON le 16 juillet 2025
- BELTRAME Hélène Simone Yvette épouse DROMZÉE le 13 juillet 2025
- BONACHEA Catherine Lucienne veuve SEBBAR le 6 juin 2025
- BONNIN Stéphane Claude le 21 mai 2025
- CORNUAULT Annie Claude Yvette veuve ELIES le 8 juin 2025
- FAUCON Aurélie veuve GAGNIER le 2 septembre 2025
- LANDES Louis Guy le 7 juillet 2025
- MARTIN Régis Michel le 10 août 2025
- MURZEAU Frédérique le 20 octobre 2025
- OLIVIER Christian le 11 juillet 2025
- PAULAIS Michel Alain Jean-Paul le 1er juin 2025
- PLA Carmen veuve FOURGEROLLE le 13 juin 2025
- PRUVOST Gérard le 24 octobre 2025
- ROGER Marie-Françoise Louissette Sonia veuve HÉZÈQUE le 10 septembre 2025

Expression Libre

C'était le bon choix...Continuons à travailler

La presse s'en est largement fait l'écho : Les communes réfractaires à la réforme sur la collecte des ordures ménagères ont signé un accord avec le SMICVAL.

La majorité des élus concernés se sont félicités de cet accord comme d'une avancée majeure pour leurs administrés... Et pourtant, cet accord implique :

- Leur participation au financement de l'achat des PACs non mis en place.
- Leur propre financement pour la poursuite de la collecte en porte à porte sur leurs communes.
- Leur classement dans un nouveau zonage impliquant une hausse de la TEOM sur leur territoire.

Des surcoûts importants que devront supporter leurs administrés !!!

Ce risque était important dès le départ et il était clairement explicité dans le plan NEOSMICVAL.

Il a bien évidemment pesé dans le choix que nous avons fait en autorisant la mise en place des PACs sur la commune de Val-de-Virvée.

Alors bien sûr, nous aurions tous préféré que le système de collecte ne change pas tant il est pratique, mais l'obsolescence financière et écologique de ce modèle était criante.

Je le rappelle d'ailleurs, le choix de cette réforme n'appartenait pas aux communes, mais au Syndicat et ses délégués. Ces derniers ont voté en toute connaissance du dossier et avec le mandat qui leur a été conféré. Si chacun a le droit de regretter ce choix, la posture démocratique impose qu'on en prenne acte.

Aujourd'hui, l'actualité nous démontre que nous avons fait le bon choix en évitant à nos administrés une surcharge fiscale.

De plus, les premiers résultats chiffrés sont encourageants et je vous remercie tous de l'effort que vous avez consenti. Il nous reste à travailler avec le SMICVAL pour améliorer le système et combattre les incivilités récurrentes.

Les communes autrefois réfractaires ont choisi de signer un protocole avec le SMICVAL. Ce choix aussi doit être respecté.

Il devrait donner le départ d'une période plus apaisée où nous, élus, aurions à gagner à nous mettre autour d'une table pour partager nos expériences et faire évoluer le système pour le bien-être de nos administrés.

Malheureusement, sentant qu'ils perdent la main sur ce dossier, certains s'évertuent encore à attiser les rancœurs dans l'unique but d'en faire le terreau de leurs ambitions politiciennes.

C'est avant tout un aveu d'impuissance argumentaire.

La problématique de la collecte des déchets, comme celle de l'accès à l'eau potable d'ailleurs, seront des enjeux cruciaux dans les prochaines années.

Ils pourraient impacter considérablement la vie de nos enfants et méritent donc que l'on dépasse les clivages politiques pour y travailler ensemble.

Je remercie donc tous ceux qui me font remonter régulièrement informations et idées sur la mise en place de la réforme.

Je vous invite à poursuivre votre action en ce sens afin que nous puissions continuer nos discussions avec le SMICVAL pour l'amélioration des conditions de collecte, dans le respect des opinions de chacun.

D'une façon plus générale, pour tous les enjeux sociétaux que nous aurons à traverser, appliquons-nous la devise édictée par Kofi Annan, ancien secrétaire général des Nations Unies et prix Nobel de la paix :

« Si la tolérance, le respect et l'équité imprègnent la vie familiale, ils se traduiront par des valeurs qui façonnent les sociétés, les nations et le monde. »

Christophe MARTIAL



Au moment où nous rédigeons ces articles, nous ne connaissons pas la date de parution du magazine municipal. Pour la compréhension de tous, nous les avons communiqués à la municipalité **le 26 Octobre 2025**.

Bilan blanc ou blanc bilan !

A l'heure où le journal papier traditionnel connaît de moins en moins de succès, où les chaînes d'infos tournent en continu pour faire de l'audience, où les réseaux sociaux véhiculent des informations à une rapidité vertigineuse (sans les avoir vérifiées), où l'intelligence artificielle devient de plus en plus importante permettant de détourner, déformer des contenus sans que nous nous en apercevions, le magazine municipal est sans doute celui qui est le plus lu.

Il doit permettre d'informer de la vie de la commune, sa fréquence de parution devrait donc être adaptée à cette attente.

A VAL-DE-VIRVEE, c'est 2 fois par an ! Est-ce suffisant ?

Nous savons, pour l'avoir pratiqué, que cela demande du temps, de l'énergie, de l'engagement, que l'accompagnement d'un professionnel peut être nécessaire. Pour autant c'est ce que nous sommes en droit d'attendre : plus d'information sur les manifestations et les activités des associations, plus d'informations sur l'action municipale, plus d'informations sur les projets en cours et sur ceux à venir. Nous sommes bientôt en Novembre 2025, et depuis Mai, ... C'est le silence !

Sur ce point, le constat est partagé : **C'est insuffisant !**

Nous pensions aussi qu'un bilan de mandat serait présenté, sous forme de hors-série. **Ce ne sera pas le cas parce que ce n'est plus possible** : depuis le 1er septembre 2025, la communication des communes est strictement encadrée par le code électoral (notamment l'article L52-1) et les équipes municipales en place ne peuvent pas profiter des moyens de la commune, notamment du magazine municipal, pour réaliser leur propagande électorale et un bilan de mandat publié par ces moyens entrerait immédiatement dans ce périmètre !

Nous veillerons à ce respect !

Cependant, la jurisprudence constante indique que l'expression libre de l'opposition **n'entre pas dans ce dispositif**. Alors, ne nous en privons pas !

Nous avons donc ouvert nos archives, ressorti les promesses de la majorité, relu les engagements, observé en vivant comme vous sur notre commune, discuté avec nombre d'entre vous, et nous avons mesuré. Le bilan est loin d'être glorieux et les promesses sont restées des promesses...

La priorité, comme une ligne conductrice, de l'équipe en place devait être : *"une démocratie participative, riche de consultations des habitants sur les projets structurants, des cérémonies d'accueil des nouveaux habitants et de soutiens aux projets portés par les habitants"*.

Tout le monde est largement d'accord, ... Nous n'avons réellement pas été débordé par cette priorité !

Il y avait ensuite les projets, et nous avons pris quelques exemples :

- Pour le cadre de vie : Maitriser l'urbanisation, valoriser le patrimoine, chemin de randonnées, fleurissement des bourgs.
Bilan => Le Plan Local d'Urbanisme, pourtant promis comme rapide, est enlisé et ne verra pas le jour sur ce mandat. Les herbes sauvages ont pris place sur nos trottoirs et les entrées de bourg ne sont pas valorisées.
- Pour le social : Poursuivre l'action du CCAS, créer des lieux de rencontre et d'échanges (jardins partagés, ...), créer une maison des associations
Bilan => Dans ces périodes difficiles, le CCAS a rempli son rôle, comme avant. Sur la maison des associations cela reste

un vœux non abouti et sur les jardins partagés, ils ne sont même pas jachères. Nous avons pourtant proposé de participer à la réflexion.

- Pour la jeunesse : poursuivre l'amélioration des écoles, favoriser l'éveil culturel, lancer une réflexion sur les équipements sportifs et culturels
Bilan => Les écoles ont été entretenues comme avant et c'est bien normal. Un projet d'isolation de l'école J.COLAVOLPE a plus de 1,3 millions d'€ dont le retour sur investissement n'est pas connu. Sur les équipements sportifs et culturels la réflexion est inexistante.
- Pour la culture : aider les associations et travailler avec la communauté des communes
Bilan => Nous disons : Bravo aux associations et heureusement qu'elles sont présentes, qu'elles ont des idées innovantes, de l'énergie et qu'elles prennent des initiatives pour faire vivre notre commune, sinon ...
- Pour les projets structurants : réalisations d'équipements structurants, étude de valorisation de la base de loisirs, aménagements de liaison douces pour relier nos bourgs entre eux.
Bilan => Chacun jugera du respect de l'engagement, mais nous sommes certains qu'il est loin d'être atteint, et la réflexion n'a pas commencé.
- Pour le domaine économique : valoriser les commerces et les artisans, favoriser l'installation d'exploitations et créer une zone artisanale
Bilan => Les loyers des commerçants auront augmenté dans un contexte économique difficile et la zone artisanale ne verra pas le jour.

Nous aurions pu prendre plus de temps, détailler avec précision tous les points, nous aurions aussi pu faire un focus sur la situation financière de la commune, mais notre place est limitée.

Comme beaucoup d'entre vous, nous ne pouvons que nous rendre à l'évidence : il y a des manques, des vides, des promesses de campagne pour la plupart non tenues.

L'impréparation aux responsabilités, une gestion municipale à courte vue ou les opportunités l'ont emporté sur la construction à long terme, sont les principaux ingrédients de ce bilan transparent/blanc...

6 années d'absence de vision, 6 années pendant lesquelles nous n'avons cessé de dire qu'il fallait prévoir, anticiper, planifier, organiser et ne pas se contenter d'assurer la gestion du quotidien. Nous n'aurons pas été entendus et difficilement écoutés...

Il n'y a rien de fataliste dans cette situation !

Il y a une autre voie, une autre méthode, une autre organisation

Il y a des équipements à réaliser pour accompagner la dynamique associative et soutenir leurs projets.

Il y a des actions à mettre en œuvre pour soutenir le vivre ensemble et le bien-vivre.

Il y a des aménagement et des lieux à mettre en valeur pour créer du lien.

VAL DE VIRVEE mérite que l'on fasse mieux !

Informations Utiles

Maison France Service du Grand Cubzaguais

Permanences

- Lundi : 08h30-18h00
- Mardi : 08h30-18h00
- Mercredi: 08h30-18h00
- Jeudi : 08h30-18h00
- Vendredi : 08h30-16h30

365 avenue Boucicaut
33240 Saint-André-de-Cubzac
Téléphone: 05 57 43 96 37
www.france-services.gouv.fr
Email: mstp@grand-cubzaguais.fr

Numéros d'urgence

Pompiers :	18
SAMU :	15
Gendarmerie :	17 ou 05 57 94 05 60
Centre Anti-Poison :	05 56 96 40 80
SOS Médecin :	05 56 44 74 74
Pharmacie de garde :	3237
Enfance maltraitée :	119
Violence Femmes Info :	3919 ou SMS au 114
Protection et assistance aux personnes âgées :	0800 020 528

RECENSEMENT ET SNU

PENSEZ-Y AVANT 18 ANS !

JEUNES, SOYEZ AU RENDEZ-VOUS !



RECENSEMENT